

Notes d'Ichtyologie ouest-africaine.

XXIV. — *Molidae* ouest-africains
avec description d'une espèce nouvelle :
Pseudomola lassarati de Côte d'Ivoire,

par J. CADENAT.

Au cours d'une mission d'étude en Côte d'Ivoire j'ai eu l'occasion d'observer un individu d'un *Molidae* dont le système de coloration inhabituel permettait de penser à première vue qu'il s'agissait d'une espèce différente du classique Poisson-Lune *Mola mola* : il s'agit à notre avis d'une espèce nouvelle différente à la fois des vrais *Mola* et ses vrais *Masturus*.

Par ailleurs, il nous a semblé utile de signaler quelques observations d'autres espèces de *Molidae* faites sur la côte occidentale d'Afrique.

Ranzania laevis (PENNANT) 1776.

Cette espèce est généralement citée, du moins en ce qui concerne les spécimens capturés dans l'Atlantique, sous le nom de *Ranzania truncata* (RETZIUS) 1885.

Bien que signalée sur les côtes du Sénégal par DE ROCHEBRUNNE (1883-85) ⁽¹⁾ et de Sierra Leone par GÜNTHER ⁽²⁾, nous n'avons pas encore eu l'occasion de l'observer sur les côtes d'Afrique occidentale française.

Tout récemment ⁽³⁾, bien que les observations remontent à 1947, l'espèce a été signalée, en troupes nombreuses, sur la côte atlantique du Maroc entre Safi et Agadir.

(1) 1883. DE ROCHEBRUNNE. Faune de Sénégal, Poissons, p. 157.

(2) 1870. GÜNTHER. Cat. Fish. Brit. Mus., vol. VIII, p. 319.

(3) 1958. J. FURNESTIN, J. DARDIGNAC, C. MAURIN, A. VINCENT, R. COUPÉ, H. BOUTIERE. Données nouvelles sur les Poissons du Maroc atlantique. Rev. Trav. Inst. Sc. Tech. Pêches Mers, t. XXII, fasc. 4 (décembre), p. 407.

Masturus lanceolatus (LIÉNARD) 1840 (fig. 1 à 4).

Un exemplaire de cette espèce a été capturé le 2 décembre 1951 au fusil sous marin par deux Dakarais devant le village de pêcheurs de Yoff, situé un peu au nord de Dakar.

Les observations suivantes ont été faites par M. F. PARAÏSO sur l'animal frais mais déjà en partie débité comme le montrent les photographies prises après reconstitution de ce spécimen.

Longueur totale	1 068 mm
Longueur jusqu'à la base des rayons médians du clausus.....	830 —
Longueur jusqu'à l'origine du lobe médian.....	965 —
Hauteur du corps (plus grande), à l'origine de l'anale.	520 —
— de la nageoire dorsale.....	350 —
— de la nageoire anale.....	330 —
Distance pré-Dorsale.....	586 —
— pré-Anale.....	575 —
Longueur de la tête (jusqu'au bord antérieur de l'ouverture branchiale).....	236 —
Longueur de la tête (jusqu'à l'origine des Pectorales).	275 —
Longueur des Pectorales.....	83 —
Diamètre de l'œil	40 —

Le poids de l'animal (reconstitué presque entièrement), dépassait légèrement 30 kg.

Sexe : mâle à glandes génitales peu développées ;

peau : notée comme « très rugueuse » ;

coloration : brun sombre dans la région dorsale, passant au gris clair sur les flancs et blanchâtre dans la région ventrale ;

nageoire dorsale, clausus et anale brun sombre parsemé de taches arrondies d'un gris clair.

Le schéma pris à l'époque, indiquant la répartition de ces taches, correspond exactement au dessin publié par H. W. FOWLER 1928 dans « Fishes of Oceania », p. 474, fig. 80 pour un individu mesurant 948 mm de longueur totale.

L'espèce avait été signalée récemment ⁽¹⁾ comme faisant partie de la faune de Madère.

(1) 1954. A. A. NUNES. Peixes da Madeira, p. 187, fig., pl. XVII.

***Mola mola* (LINNÉ) 1758 (fig. 5 à 8).**

Bien qu'ayant pu être confondue quelques fois avec l'une ou l'autre des autres espèces de la famille, *Mola mola* notre « Poisson-Lune » classique, « sun fish » (c'est-à-dire « Poisson-Soleil ») des auteurs de langue anglaise, est bien, dans l'Atlantique, l'espèce la plus habituellement observée.

Rappelons qu'en dehors du genre *Ranzania* (nettement différent), le genre *Mola* se distingue du genre *Masturus* par la présence d'ossicules à l'extrémité des rayons du clavus (il n'en existe pas chez les *Masturus*), et par l'absence de toute trace du lobe médian, en forme de queue, caractéristique des *Masturus*.

La distinction entre *Mola mola* plus spécialement répandue dans l'Atlantique et *Mola ramsayi* plus communément observée dans le Pacifique, se fait d'après le nombre des rayons du clavus, et par suite des ossicules qui les terminent ; ce nombre étant d'environ 16, dont 12 porteurs d'ossicules chez *M. ramsayi*, alors qu'il n'est que de 12, dont 8 ou 9 porteurs d'ossicules chez *M. mola*.

Sur la côte occidentale d'Afrique, *Mola mola* a pu être déterminée avec certitude un certain nombre de fois.

Déjà connue de la côte atlantique du Maroc où elle vient d'être une fois de plus signalée ⁽¹⁾ comme étant assez commune, cette espèce a été observée par nous-même au large des côtes de Mauritanie, approximativement à la latitude de Port-Étienne au-dessus des fonds de 60-65 m. L'un des spécimens pris dans le chalut ne put en raison de sa taille être hissé à bord. Pour éviter un accident le Commandant du chalutier dut se résigner à faire couper le filet pour le libérer de cette capture encombrante.

Sur les côtes du Sénégal, une observation de *Mola mola* a été faite le 13 juin 1951, alors qu'un gros spécimen était venu s'échouer sur la côte, au nord de Dakar devant le village de Kayar.

Une photo en a été publiée à cette époque dans la presse locale.

Beaucoup plus au Sud, sur la côte maritime de la pointe du Congo belge, à Banana, l'espèce a été observée en 1954 et une photo en a été publiée dans la Revue *Zooleo*, (n° 29, novembre 1954, p. 538).

Tout récemment, en décembre 1958, il nous a été permis d'examiner la dépouille desséchée d'un individu capturé quelque temps auparavant dans la lagune Ebrié et dont d'excellentes photos avaient pu être prises peu après sa capture (fig. 5 à 8).

(1) 1958. J. FURNESTIN etc... (loc. cit., p. 186, fig. 17).

Les mensurations relevées sur la dépouille sèche sont les suivantes :

Longueur totale : (L).....	1 380 mm
Hauteur du corps (Max.) à l'origine de D et A.....	840 = 60,8 % de L
Hauteur de la Dorsale.....	650
Hauteur de l'Anale.....	600
Longueur de la nageoire pectorale	$210 = \frac{L}{6,5} = 15,2 \%$
	de L
Largeur de la fente branchiale.....	80

Le nombre de rayons du clavus qui n'a pu être compté exactement était de 11 ou 12. Celui des ossicules interlobulaires dont certains étaient détachés, avait été de 8. Le plus grand de ceux restant en place mesurait 5 cm dans sa plus grande dimension.

Il est curieux de noter qu'en raison de la nature du squelette, non complètement ossifié, le coefficient de réduction à la dessiccation est considérable. Les dimensions de l'animal frais étaient, en effet :

Longueur totale entre 1 850 et 1 900 mm.

Hauteur à la base de D entre 1 050 et 1 100 mm.

Chacune des nageoires Dorsale et Anale mesurant approximativement 700 mm.

La peau rugueuse (fig. 8), était armée d'une multitude de petites aspérités plus ou moins irrégulièrement coniques, de faible hauteur, à base élargie contiguë à celle des voisines, et dont le pourtour est plus ou moins irrégulièrement *hexagonal*.

***Pseudomola lassarati*, sp. nov. (fig. 9 à 11).**

Nous avons eu l'occasion d'examiner récemment un spécimen d'un *Molidae* spécial harponné quelque temps auparavant au large de Vridi (Côte d'Ivoire) dans les conditions suivantes : 8 juillet 1958, mer belle, à une distance de 18 à 20 milles dans le sud d'Abidjan. La température de l'eau en surface était alors de 23° 60 alors qu'elle n'était plus que de 18° 06 à 10 m de profondeur, de 16° 97 à 20 m et de 16° 16 à 30 m.

Son système de coloration tout à fait remarquable d'une part, et certaines particularités anatomiques d'autre part, en font une

espèce différente de toutes celles qui sont actuellement reconnues valables.

En 1951, A. FRASER BRUNNER faisant le point des connaissances acquises sur la famille des *Molidae* retenait : une espèce de *Ranzania* : *R. laevis* avec deux sous-espèces : *R. l. laevis* de l'Atlantique et *R. l. makua* du Pacifique ;

— deux espèces de *Masturus* : *M. lanceolatus* et *M. oxyurop-terus* ;

— et deux espèces de *Mola* : *M. mola* et *M. ramsayi*.

Le *Molidae* harponné au large d'Abidjan ne correspond à la description d'aucune de ces espèces.

Nous donnons tout d'abord ci-dessous ses principales caractéristiques :

Coloration : très particulière, brun clair à reflets verdâtres et blanc plus ou moins brillant (très brillant dans la région ventrale), répartis comme le montrent les figures 10 et 11. Il est à noter que la répartition des taches claires n'est pas absolument symétrique sur les deux flancs mais donne absolument le même aspect.

Dimensions :

Longueur totale du bout du museau à l'extrémité du clavus.....	1 090 mm
Hauteur du corps (Max.) au niveau de la base antérieure de D.....	700 —
Hauteur de la nageoire dorsale (D).....	600 —
Longueur de la base de D	245 —
Hauteur de la nageoire anale (A).....	560 —
Longueur de la base de A	240 —
Longueur de la nageoire Pectorale	130 —
Longueur de l'ouverture branchiale	65 —
Diamètre de l'œil	22 —
Distance du bout du museau à l'aplomb du bord antérieur de la dorsale	735 —
Longueur de la tête (jusqu'à la base de P).....	375 —

L'aplomb du bord antérieur de la base de la dorsale se trouve pratiquement à mi-distance entre l'aplomb du bord postérieur de l'œil et l'extrémité du clavus.

Le bord postérieur du clavus dessine pratiquement une courbe régulière continue sans aspérités ni ondulations d'aucune sorte. Il n'existe absolument aucune trace d'ossification à l'extrémité des rayons qui sont au nombre de 20, les rayons médians ne présen-

tant en outre ni allongement particulier ni rapprochement de leur base, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune trace d'existence ou de formation d'un lobe caudal quelconque.

Il ressort de ce qui précède qu'en plus de sa coloration si particulière ce *Molidae* diffère :

— des espèces du genre *Mola* par l'absence des ossifications particulières des extrémités des rayons du clavus (déjà très nettes chez les deux espèces connues de *Mola* à une taille encore très inférieure à celle du spécimen de Côte d'Ivoire).

— des espèces du genre *Masturus* par l'absence de toute trace du lobe caudal caractéristique de ce genre.

Il s'agit indiscutablement d'une forme intermédiaire apparentée à la fois aux deux genres précités et à rapprocher à notre avis davantage des *Masturus* que des *Mola* en raison de la forme et de la constitution du clavus et probablement aussi en raison de la constitution de la peau.

Pour ces raisons, et bien que le matériel étudié soit encore très limité, je proposerais de donner à cet individu, tout au moins provisoirement, un nom générique différent de *Mola* et de *Masturus* mais rappelant néanmoins ses affinités et de l'appeler *Pseudomola lassarati*, le nom spécifique étant destiné à rappeler celui de M. A. LASSARAT, chef du Service des Pêches de Côte d'Ivoire, à qui nous devons la capture de cette espèce particulièrement intéressante.

Chez *Pseudomola lassarati* la peau, d'apparence lisse, est cependant rugueuse au toucher. Les spicules dermiques y sont d'un type tout à fait différent de ce que nous avons observé pour *Mola mola*. Leur base rectangulaire, nettement plus longue que large, est surmontée d'une petite crête très comprimée longitudinalement et dont la hauteur ne dépasse pas la largeur de la base. En outre, ces spicules, à bases non contiguës, sont disposés de manière à constituer des lignes plus ou moins régulièrement parallèles (fig. 9).

Molidae indéterminé.

Dans le courant de 1958 également, M. G. W. GOULTER, Fisheries Officer à la station de recherches d'Axim (Ghana), a observé un *Molidae* indéterminé et il nous en donne (*in litt.*) une description dont je reproduis ci-dessous les passages les plus importants : « Head 340 mm long measured to hind edge of gill opening ; greatest body depth : 712 mm ; total length 1 093 mm..... Body covered with smooth thick skin hexagonally tessellated. Dorsal inserted

about midway between front eye edge and caudal tip..... Caudal rounded and strongly compressed, margin waved but not strongly..... Color : gray dorsally and on flanks, belly whitish, fins grayish brown and dusky marginally. »

En outre, G. W. GOULTER remarque que le nombre des rayons est sur son spécimen de 17 à la dorsale et de 16 à l'anale, alors que H. W. FOWLER ⁽¹⁾ indique pour *Mola mola* (espèce à laquelle est comparée le spécimen du Ghana par GOULTER) le chiffre de 21 (VI + 15) à chacune de ces deux nageoires.

A quelle espèce peut-on rapporter ce spécimen ? Il est difficile de le dire, deux points importants à mon avis restant imprécis : d'abord les caractéristiques de la peau indiquée comme lisse, ensuite il n'est pas précisé s'il existe ou non des formations osseuses à l'extrémité des rayons du clavus. De renseignements complémentaires qui me parviennent du Ghana il semble ressortir que ce spécimen n'avait pas de nodules osseux à la caudale. Par ailleurs, aucune photographie n'avait été prise de ce poisson.

Il ne nous paraît pas possible de préciser dans ces conditions la position exacte de ce *Molidae*. Tout au plus peut-on dire qu'il ne s'agit pas d'un *Masturus*. L'indécision subsiste entre les deux espèces *Mola mola* et *Pseudomola lassarati* observées toutes deux par ailleurs dans une zone voisine : parages d'Abidjan.

BIBLIOGRAPHIE

Pour une bibliographie détaillée de cette famille nous renvoyons à l'important travail de A. FRASER BRUNNER : « The Ocean Sunfishes (famille Molidae) » *Bull. Brit. Mus. (Natural History) Zoology*, vol. I, n° 6, London, 1951, p. 89-121, 18 fig.

(1) 1936. H. W. FOWLER. Marine fishes of West Africa. *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, vol. LXX, tome 2, p. 1123, fig. 469.

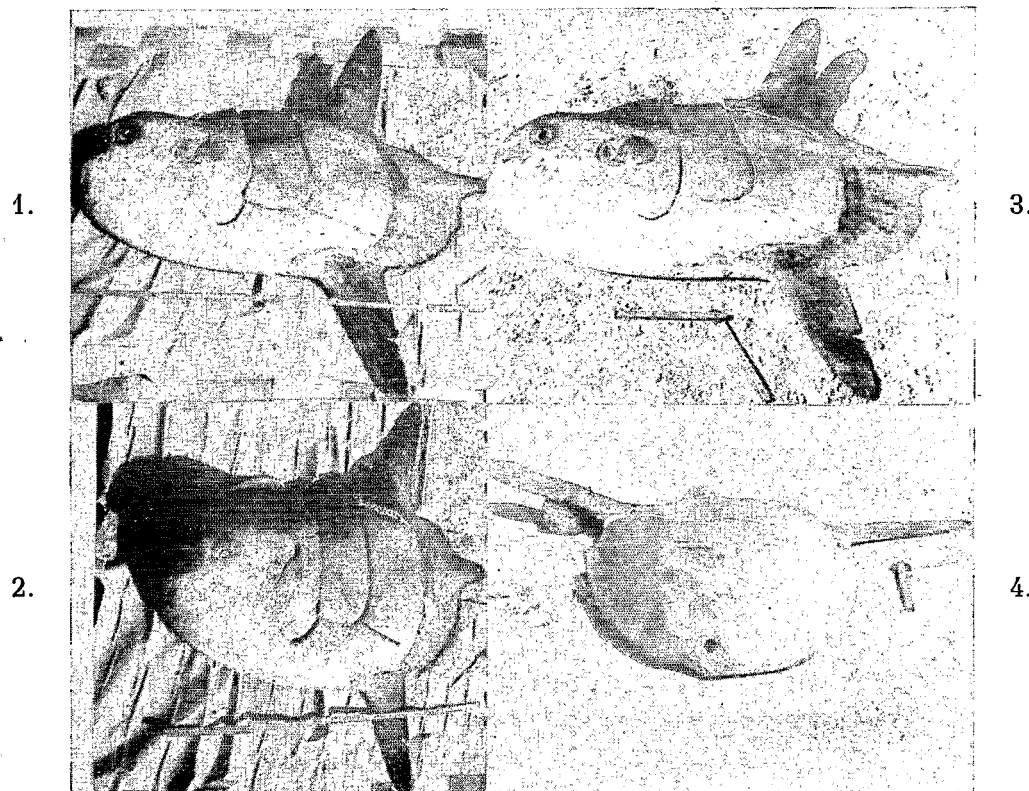


FIG. 1 et 2. — *Masturus lanceolatus* (LIÉNARD), ♂ de 1068 mm de longueur totale pris à Yoff (Sénégal) le 2 décembre 1951, vu sous deux angles différents (clichés R. GUITAT).

FIG. 3 et 4. — *Masturus lanceolatus*, même spécimen que fig 1 et 2 (clichés M. CONDAMIN)..

5.



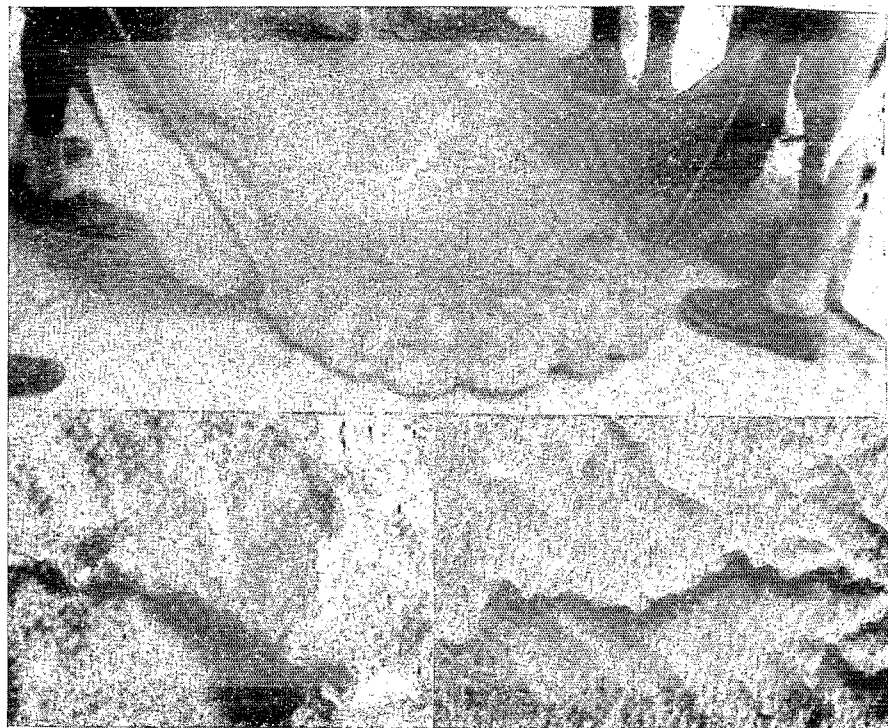
6.



FIG. 5 et 6 — *Mola mola* (LINNÉ), individu de 1,90 m environ de longueur totale pris en 1958 dans la lagune Ébrié près d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

5. Vue de profil (cliché P. RANCUREL). — 6. Vue de face (cliché A. LASSARAT);

7.



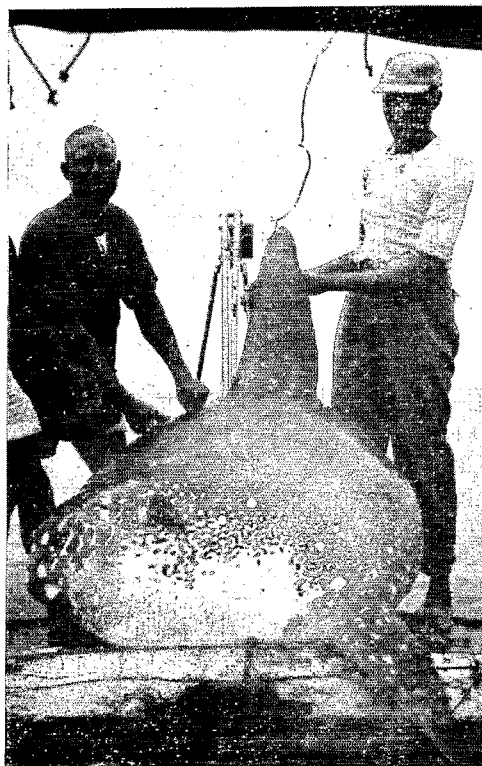
8.



9

FIG. 7. *Mola mola* (LINNÉ), même spécimen que fig. 5 et 6 (cliché P. RANCUREL), région caudale.
 — FIG. 8. *Mola mola*, fragment grossi de peau du grand spécimen d'Abidjan montrant la forme et la disposition des spicules (cliché G. BRACHER). — FIG. 9. *Pseudomola lassarati* sp. nov. fragment de peau du même, grossi pour montrer la forme et la disposition des spicules (cliché G. BRACHER).

10.



11.



FIG. 10. — *Pseudomola lassarati*, sp. nov. individu harponné au large de Vridi (Côte d'Ivoire) le 8 juillet 1958, vu de profil (cliché A. LASSARAT).

FIG. 11. — *Pseudomola lassarati*, sp. nov. même spécimen que fig. 10, vu de face (cliché P. RANCUREL).

J. CADENAT

Notes d'Ichtyologie ouest-africaine

XXIV. — *Molidae* ouest-africains
avec description d'une espèce nouvelle :
Pseudomola lassarati de Côte d'Ivoire

16 SEP 61

Extrait du *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire.*

Tome XXI, série A, n° 3, juillet 1959.

DAKAR, IFAN

B 32103, ex 1